

Secteur de la santé de l'Ontario

Analyse actualisée des dépenses en santé de l'Ontario

Séance d'information technique

Le 6 mars 2019

Survol du rapport

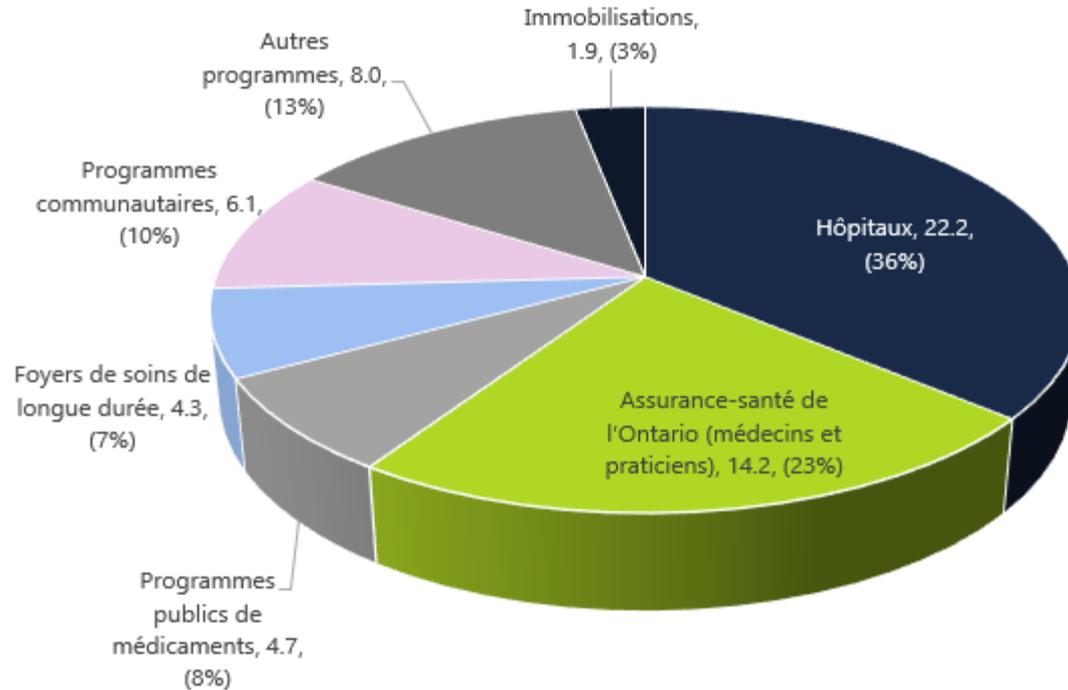
Le présent rapport :

1. analyse les récents changements dans le secteur de la santé de l'Ontario et leur incidence sur les dépenses en santé pour les exercices 2017-2018 et 2018-2019;
2. évalue l'incidence budgétaire de la nouvelle entente sur les services de médecin, issue d'un processus d'arbitrage entre la province et les médecins de l'Ontario;
3. présente les dépenses en santé projetées à moyen terme par le BRF, d'ici 2022-2023;
4. étudie les conséquences sur les dépenses en santé de l'atteinte de l'équilibre budgétaire sans augmentation des revenus.

1. Dépenses en santé entre 2017-2018 et 2018-2019

Dépenses en santé : 41 % des dépenses de programmes

2.1 Dépenses en santé prévues pour 2018-2019, par secteurs de programme (en G\$)

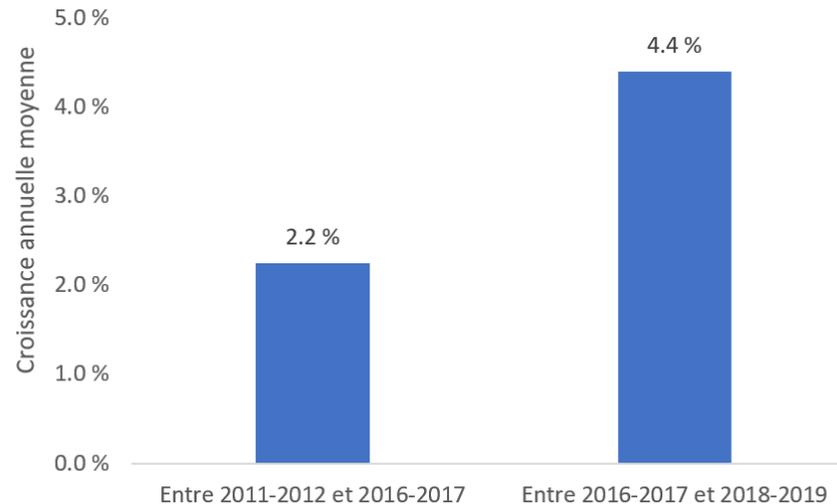


Source : Analyse du BRF des données du MSSLD, du SCT, de l'exposé annuel d'automne 2018 et de la décision d'arbitrage de la commission de Kaplan sur la rémunération des médecins, rendue le 19 février 2019.

- Les hôpitaux et l'Assurance-santé de l'Ontario représentent près de 60 % des dépenses totales en santé pour 2018-2019.

Dépenses en santé de l'Ontario : augmentation considérable au cours des deux dernières années

Dépenses en santé de l'Ontario : la croissance moyenne a doublé au cours des deux dernières années

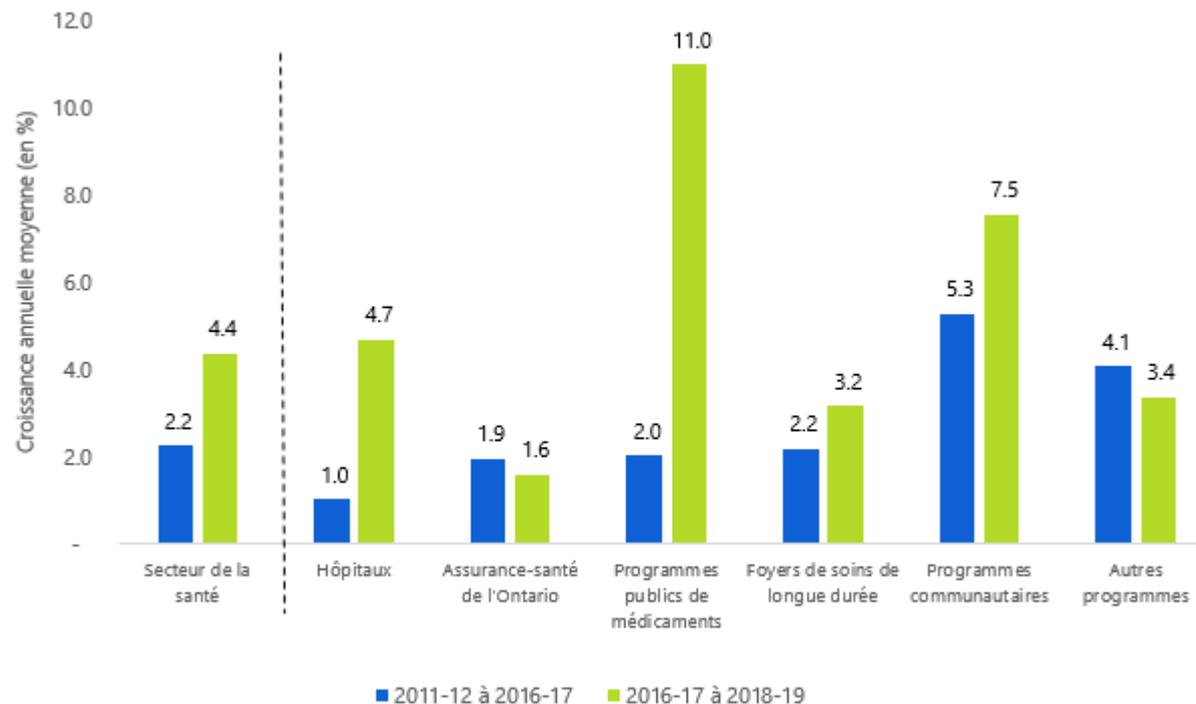


Source : Analyse du BRF des données du MSSLD, du SCT, de l'exposé annuel d'automne 2018 et de la décision d'arbitrage de la commission de Kaplan sur la rémunération des médecins, rendue le 19 février 2019.

- Forte croissance des dépenses en santé entre 2017-2018 et 2018-2019 après cinq ans de rigueur budgétaire.

Accélération de la croissance des dépenses en santé dans la plupart des secteurs de programme

3.3 Accélération de la croissance des dépenses en santé dans la plupart des secteurs de programme



Nota : Les dépenses d'immobilisations ont crû de 4,6 % entre 2011-2012 et 2016-2017 et de 4,7 % entre 2016-2017 et 2018-2019.
Source : Analyse du BRF des données du MSSLD, du SCT, de l'exposé annuel d'automne 2018 et de la décision d'arbitrage de la commission de Kaplan sur la rémunération des médecins, rendue le 19 février 2019.

- Les programmes publics de médicaments, les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée et les programmes communautaires sont les secteurs dont le financement a connu la plus forte croissance.

2. Nouvelle entente sur les services de médecin

Nouvelle entente de quatre ans sur les services de médecin issue d'un processus d'arbitrage

L'entente comprend :

- une augmentation des honoraires des médecins (1 % par année en moyenne);
- l'annulation des réductions des honoraires des médecins de 2013 et de 2015;
- un mandat prévoyant des économies annuelles de 480 M\$;
- l'absence de limite pour le budget des services de médecin.

Dépenses affectées à l'Assurance-santé : augmentation de 1,5 G\$ au terme de la nouvelle entente de quatre ans

4-1 La décision d'arbitrage fera augmenter la rémunération des médecins de 1,5 G\$

| (en millions de dollars) | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 | Total |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-------|
| Effet sur la rémunération des médecins | 83 | 230 | 710 | 472 | 1 496 |
| Effet sur les dépenses de l'Assurance-santé de l'Ontario | 713 | -400 | 710 | 472 | 1 496 |

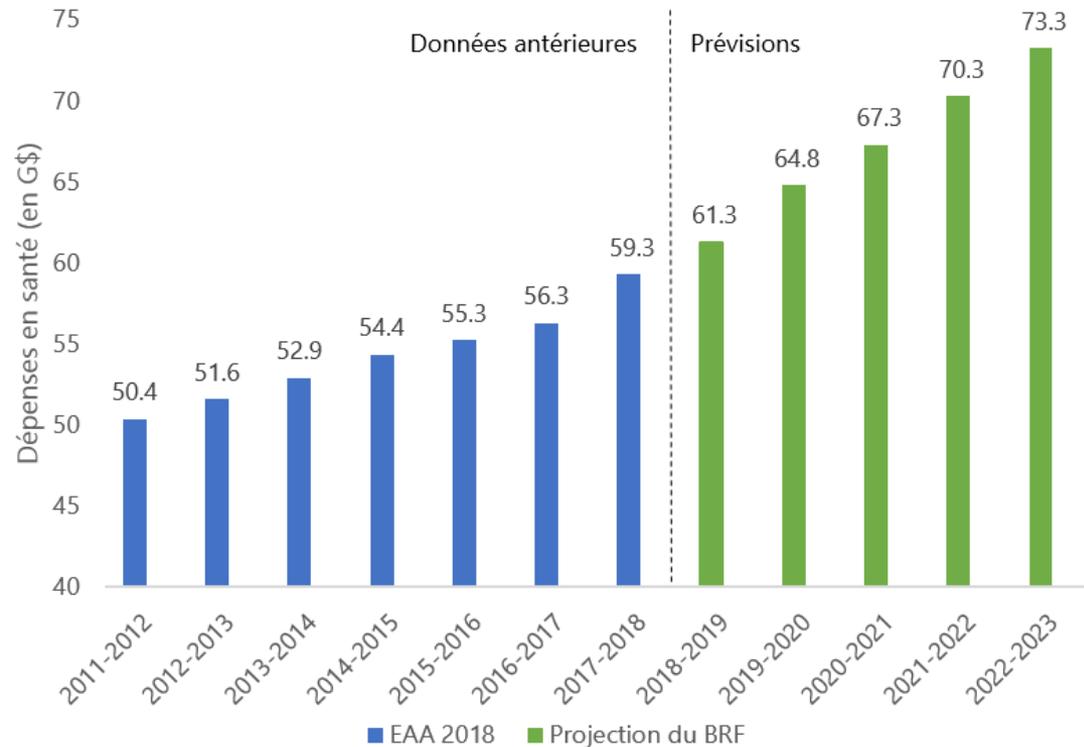
Source : BRF.

- En 2017-2018, la province a inscrit d'avance 713 M\$ en prévision du processus d'arbitrage.
- Le BRF estime que de cette somme, 400 M\$ seront annulés en 2018-2019.

3. Dépenses en santé projetées à moyen terme par le BRF

Dépenses en santé projetées par le BRF

Dépenses en santé projetées par le BRF selon son scénario de *statu quo* (en G\$)

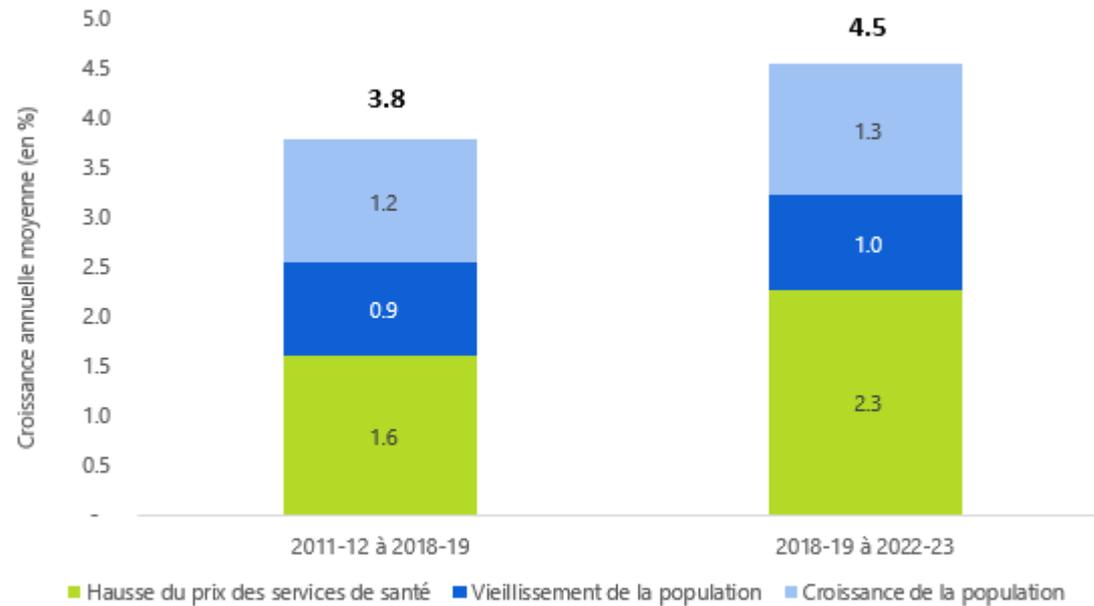


Sources : Exposé annuel d'automne 2018 et BRF.

- Le BRF estime que les dépenses en santé augmenteront de 12 G\$ d'ici 2022, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 4,6 %.

Intensification des pressions sur les dépenses en santé

5.2 Croissance accélérée des principaux inducteurs de coûts touchant les soins de santé



Sources : Exposé annuel d'automne 2018 et BRF.

- Les projections du BRF tiennent également compte :
 - des dépenses planifiées de la province concernant les soins de longue durée et la santé mentale;
 - de l'incidence budgétaire de la nouvelle entente sur les services de médecin.

4. Atteinte de l'équilibre budgétaire sans hausse des revenus : conséquences sur les dépenses en santé

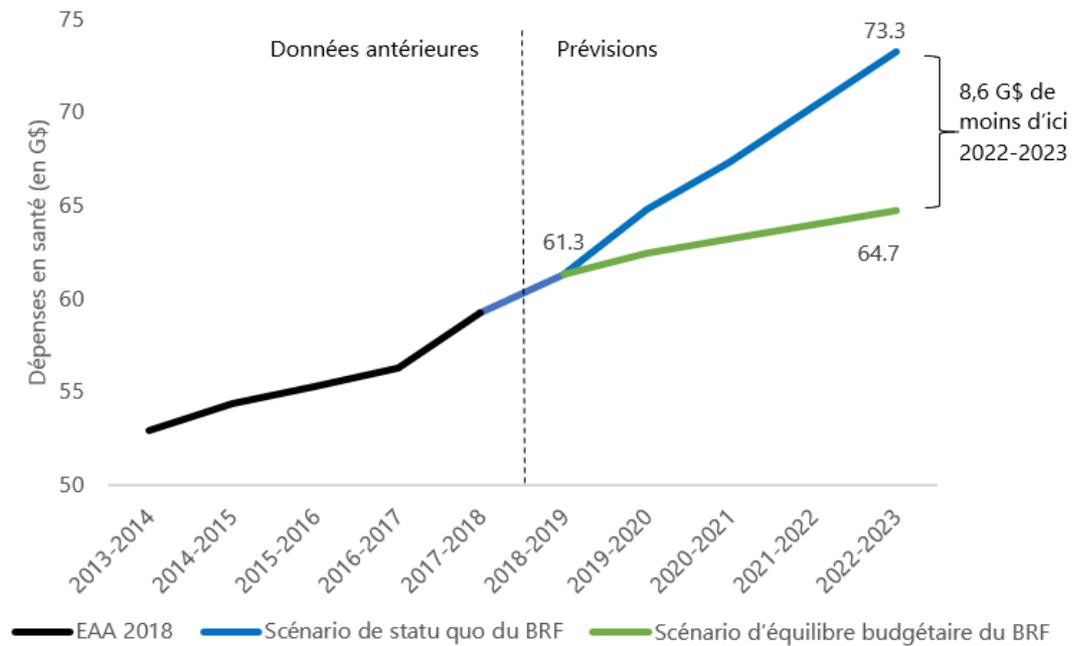
Engagements de la province

- ▶ La province s'est engagée à transformer le système de santé ontarien en s'attaquant aux problèmes de capacité des hôpitaux, au temps d'attente pour obtenir une place dans un foyer de soins de longue durée et à l'accès aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances.
- ▶ Elle s'est également engagée à « rétablir l'équilibre budgétaire selon un échéancier raisonnable et pragmatique » sans augmenter les impôts¹.

1. Exposé annuel d'automne 2018, p. 18 et 117.

Atteinte de l'équilibre budgétaire sans hausse des revenus : 8,6 G\$ de moins en santé d'ici 2022-2023

Pour atteindre l'équilibre budgétaire sans augmenter les revenus : 8,6 G\$ de moins en santé d'ici 2022-2023



Sources : Exposé annuel d'automne 2018 et BRF.

- Il serait particulièrement difficile de restreindre les dépenses en santé à ce point sans compromettre l'accès aux soins ou leur qualité.

Merci

BRF

Bureau de la
Responsabilité
Financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest
Bureau 900
Toronto (Ontario)
M4W 3E2
416.644.0702
fao-on.org/fr
info@fao-on.org/fr

